



## ORGANISATION INTERNATIONALE PLANET'ERE

c/o Association québécoise pour la promotion de l'éducation à l'environnement (AQPERE) –

Collège de Rosemont - 6400, 16<sup>e</sup> Avenue Montréal, H1X 2S9 Québec - Canada

Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905

Courriel : [infoplanetere@crosemont.qc.ca](mailto:infoplanetere@crosemont.qc.ca)

---

Pour alléger la lecture de ce texte le masculin englobe le féminin

# Cahier des charges pour Planèt'ERE 4

## 1.INTRODUCTION

À Montréal (Canada) en novembre 1997, organisé sous l'égide de l'Association Québécoise pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement (AQPERE) et la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ), le premier forum des acteurs de l'ERE (Plan`t'ERE 1) a rassemblé plus de 700 participants venus de 34 pays. Ce forum a débouché sur l'**Appel des Jeunes** et la **Déclaration de Montréal**.

Stimulé par l'expérience réussie de Planèt'ERE 1, le Collectif Français pour l'Éducation à l'environnement (CFEE) organisa le forum Planèt'ERE 2 qui a rassemblé plus de 1500 participants venus de 42 pays. Ce forum s'est déroulé en deux phases : une phase régionale et une phase au siège de l'UNESCO à Paris. L'événement donna lieu à l'**Appel de la Francophonie** et à l'**Appel des Jeunes**, tous les deux présentés au Sommet de Johannesburg en septembre 2002.

Après l'Amérique du Nord et l'Europe, ce fut autour de l'Afrique de l'Ouest d'organiser au Burkina Faso le forum Planèt'ERE 3 sous l'égide de la Fondation Nature et Vie (FNV) . Grâce à la forte mobilisation des acteurs et actrices, Planèt'ERE 3 connut la participation de 2421 participants venus de 43 pays et adopta la Déclaration **Benkadi** de Ouagadougou.

Planèt'ERE 1, Planèt'ERE 2 et Planèt'ERE 3 ont permis aux acteurs de l'ERE ou EEDD, de s'ouvrir au monde et de mener des actions de concertation, de collaboration et de solidarité avec différents partenaires étatiques, de la société civile, des organisations nationales et internationales.

Les différents Appels et Déclarations ont contribué à rendre plus lisible le travail de l'Organisation Internationale Planèt'ERE (OI Planèt'ERE) créée à Paris le 16 avril 2004 et à faire connaître ses préoccupations et ses ambitions en vue d'une gestion durable, équitable et solidaire de notre planète.

Pour la continuité de l'action au forum Planèt'ERE 4, le pays hôte devra satisfaire aux dispositions du présent cahier des charges révisé lors du CA de Planèt'ERE en juin 2006. Initialement prévu pour 2009, le forum Planèt'ERE 4 a été repoussé d'un an en raison du 5<sup>e</sup>

OING PLANET'ERE 6400, 16<sup>e</sup> Avenue – H1X 2S9 Montréal (QC) – Canada

Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905

E-mail : [info@planetere.org](mailto:info@planetere.org)



mondial d'éducation relative à l'environnement qui vient d'avoir lieu à Montréal en mai 2009. Ce décalage évitera que les deux événements se tiennent la même année.

La candidature de Planèt'ERE 4 peut être portée par une structure ou groupe de structures (Collectif, Organisation faîtière, ONG etc..) engagée dans l'Éducation relative à l'Environnement dans la perspective du développement durable.

Un dossier de candidature doit à cet effet être déposé par le ou les responsables de ces organisations aux membres du jury, issu du CA et composé de 3 membres du bureau, 3 administrateurs et un membre d'honneur dans les délais ci-dessous mentionnés. À noter qu'un membre du CA ne peut faire partie du Jury si son pays dépose une candidature.

## **2. CONDITIONS GÉNÉRALES DE CANDIDATURE.**

Les conditions générales de candidature consistent à décrire de façon claire les potentialités physiques, socio-économiques et culturelles du pays, les infrastructures d'accueil pouvant recevoir les participants et les travaux, les différentes facilités et accessibilités pour l'hébergement, les déplacements et la restauration des participants ainsi que l'engagement des autorités du ou des pays hôtes.

- Tous les pays sont éligibles à l'organisation du forum Planèt'ERE 4, cependant par souci d'alternance la candidature des pays d'Asie, de l'Europe, de l'Afrique Centrale ou de l'Afrique du Nord est encouragée.
- L'existence d'un collectif national pluriel, d'une structure faîtière.fédérative ou collective d'éducation à l'environnement est un atout important.
- L'existence d'un partenariat réel et fonctionnel entre la société civile, les pouvoirs publics locaux et centraux, ainsi que les partenaires techniques et financiers (organisations intergouvernementales et internationales, etc) doit être démontré.
- La situation sociopolitique : sécurité, stabilité, respects des droits humains et des libertés d'expression, de presse, d'association et droit à la syndicalisation, la ratification des conventions internationales sont requises.
- La période proposée ne doit présenter aucun danger ou aucune difficulté quelconque pour les participants, et doit permettre facilement les déplacements et le déroulement des travaux.
- La période du forum ne doit pas coïncider avec d'autres événements majeurs dont le déroulement pourrait entraver la bonne marche du forum.
- L'accessibilité par voie aérienne, routière, ferroviaire, de même que les moyens de communication et télécommunication (NTIC, Poste, Téléphone) sont indispensables.
- Les sites de la première phase doivent être accessibles et les conditions de sécurité de transport garanties.
- Les disponibilités d'infrastructures adéquates d'accueil (restauration, hébergement, lieux de réunions sonorisés, modalités innovantes comme l'hébergement chez l'habitant, les repas communautaires..) doivent être assurés.
- Les mesures de facilité consulaires (visas, douanes, police..) doivent être prises.
- Les facilités monétaires (infrastructures bancaires, change..) doivent être garanties.

**OING PLANET'ERE 6400, 16<sup>e</sup> Avenue – H1X 2S9 Montréal (QC) – Canada**

Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905

E-mail : [info@planetere.org](mailto:info@planetere.org)



- La couverture médicale doit être assurée
- Le climat, le contexte politique et la coïncidence ou non avec le temps de vacances scolaires doivent être prises en compte.

Ces conditions devront être décrites par chaque pays ou groupe de pays candidat dans les détails qui permettront aux membres du jury de recommander un pays hôte pour approbation finale de la sélection de la candidature.

### **3. THÈME**

Le thème de Planète'ERE 4 doit

- S'inscrire dans la dynamique et la continuité de Planète'ERE 3 dont le thème était Enjeux, mécanismes et stratégie d'éducation à l'environnement vers le développement durable pour un monde responsable, équitable et solidaire (voir site [www..planetere3.b](http://www.planetere3.b))
- Prendre en compte les préoccupations majeures de l'OI Planète'ERE en vue de rendre plus opérationnelle l'action éducative en matière d'environnement et de susciter des actions concrètes et un partenariat plus fructueux et fonctionnel entre les acteurs de l'ERE-EEDD d'une part et les États, organisations sous-régionales, régionales et internationales d'autre part.
- S'inscrire dans la cohérence des objectifs de la Décennie Onusienne 2005-2014 de l'Éducation au Développement Durable.

Trois thèmes seront proposés au Bureau de Planète'ERE qui sera chargé de faire le choix définitif. La préparation du thème sera faite par la structure ou le pays organisateur, assisté du Bureau de Planète'ERE et des personnes ressources identifiées à cet effet. Il sera préférable que le thème de Planète'ERE 4 soit concret, bien concis et portant sur une problématique précise et utile à l'ensemble des acteurs de l'ERE-EEDD.

### **4. PROGRAMME**

Le programme de Planète'ERE 4 proposé par les candidats doit bien préciser les deux phases :

- Une phase pratique de visites de sites et d'échanges d'expériences. Cette phase est très importante car elle permet de vivre les réalités de terrain du pays d'accueil ;
- Une phase de débats et d'échanges à travers des ateliers et des tables rondes au siège du forum.

Dans la première phase, il est souhaitable de prévoir des visites de sites d'intérêt touristique et éducatif de même que des échanges libres avec les populations. Le programme doit prévoir également des temps libres pour donner l'occasion aux participants de découvrir les réalités des milieux et tisser des relations partenariales. À côté des activités de formation, le programme devra aussi prévoir des activités ludiques, festives, écotouristiques etc..



## 5. BUDGET

Le budget comportera deux volets, celui de la phase préparatoire et celui de la phase opérationnelle. Noter que le financement de l'organisation du forum Planèt'ERE 4 est entièrement pris en charge par le pays hôte. La contribution de l'OI Planèt'ERE sera au niveau du contenu en lien avec le choix du thème.

- **La phase préparatoire**

Un budget prévisionnel pour la phase préparatoire du forum permettra au pays hôte, aux membres du bureau de Planèt'ERE et aux personnes ressources de

- Élaborer le thème et faire l'appel `communication
- Assurer la communication
- Élaborer les plaquettes
- Créer le site web du forum
- Rédiger et adresser les invitations
- Prendre contact avec des partenaires techniques et financiers
- Installer le secrétariat du forum
- Autres mesures indispensables `la réussite du forum

- **Phase opérationnelle**

La phase opérationnelle du forum correspond au déroulement proprement dit du forum. Un budget prévisionnel de cette phase doit également être élaboré conformément aux différentes charges, que le forum va engendrer.

Parmi ces charges, il faut prévoir entre autres :

- Le fonctionnement des commissions
- La mobilisation interne et externe
- Les salles des travaux
- Les déplacements des participants
- La publicité nationale et internationale
- L'hébergement
- La restauration
- Frais divers

Il est indispensable pour chaque pays de dresser une liste de partenaires financiers potentiels et les contributions de la structure organisatrice du pays organisateur ou d'autres contributions ou sources de financement possibles. Signaler également les contributions volontaires et bénévoles.

Nota : Ce cahier de charges est destiné à guider le pays dans la présentation de son dossier. Cependant, toute autre information qu'il jugera pertinente ou utile pour compléter son dossier sera la bienvenue. Le pays hôte pourra compter sur le soutien organisationnel (contenu) et



technique de l'OI Planète'ERE ainsi que sur l'expérience du Canada (AQPERE et CSQ), la France (CFEEDD) et du Burkina Faso (Fondation Nature et Vie)

## **Dépôt des dossiers**

Date limite de réception des dossiers : 1<sup>er</sup> septembre 2009 (envoi par e-mail souhaité)

Contacts : Mamadou Bhoïe Bah, Secrétaire général de Planète'ERE

Bahbhoïe2005@yahoo.fr

Robert Litzler, Trésorier de Planète'ERE

aqpere@videotron.ca

Siège social : Collège de Rosemont

16<sup>e</sup> avenue - Montréal (Québec) Canada

Code postal : H1X 2S9

Téléphone : (514) 376-1065 Télécopieur : (514) 376-1905

Courrier électronique : infoplanetere@crosemont.qc.ca